



Conditions générales de vente

Inscription 2026-2027

Mises à jour le 09/06/2026

Article 1 : Objet et identification de l'établissement

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les modalités d'inscription au Cercle Sportif Stanislas (ci-après « CSS »).

Le Cercle Sportif Stanislas est une association loi 1901, dont le siège social est situé 22 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris, immatriculée à l'INSEE sous le numéro SIRET 784 281 487 00016, représentée par son représentant légal en exercice.

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations respectifs des parties dans le cadre de l'inscription en ligne.

L'inscription s'effectue en ligne et devient définitive après :

- la fourniture complète des documents obligatoires,
- et le paiement intégral du prix de la prestation.

Aucun dossier ne sera récupéré sur le bord des bassins.

Article 2 : Eligibilité

L'adhésion à l'Association est ouverte à toute personne, sous réserve de fournir :

Pour tous les mineurs (toutes sections confondues) :

- Questionnaire de santé,
- Attestation si toutes les réponses au questionnaire sont « NON »,
- Certificat médical obligatoire si au moins une réponse est « OUI ».

Pour les majeurs :

- **Section compétition :**
 - **Première licence compétition :**
 - Certificat médical obligatoire de moins de 3 mois, comportant la mention : « non-contre-indication à la pratique de la natation en compétition ».
 - **Renouvellement :**
 - Certificat médical obligatoire tous les 3 ans,
 - Questionnaire de santé les autres années.
- **Autres sections :**
 - Questionnaire de santé adulte.

Dispositions communes :

Tous les adhérents doivent fournir une photo d'identité.

Article 3 : Contenu de la prestation

L'inscription en ligne permet l'accès aux cinq activités proposées par le CSS. Le descriptif détaillé ainsi que les horaires de ces activités sont consultables sur le site Internet du CSS www.stanislas.fr/vie-culturelle-et-sportive/cercle-sportif-de-stanislas/cercle-sportif/.

Règles de pratique et tenue

- Le port du bonnet de bain est obligatoire.
- Le port de bermudas et de caleçons de bain est strictement interdit.
- Pour les hommes et les garçons, seuls les slips ou shortys de bain sont autorisés.

- Pour les femmes et les jeunes filles, seul le maillot de bain une pièce est autorisé.

Article 4 : Prix

4.1 Tarifs forfaitaires

Les prix des activités incluent une cotisation d'adhésion obligatoire de 25 € non remboursable. Les tarifs des activités sont les suivants (cotisation d'adhésion incluse) :

- Ecole de natation 620 €
- Section compétition 620 €
- Loisirs enfants 595 €
- Loisirs adultes (forfait 1) 420 €
- Loisirs adultes (forfait 2) 575 €

Les tarifs comprennent l'encadrement et l'enseignement sportif dispensés par les équipes du CSS, ainsi que les garanties d'assurance souscrites dans le cadre des activités proposées.

Le paiement en ligne peut être effectué en une seule fois ou en deux fois. La seconde échéance sera prélevée sur la même carte bancaire 30 jours après le premier paiement.

4.2 Annulation

Frais de gestion de 30 €

Des frais de gestion forfaitaires de **30 €** seront retenus et déduits de tout remboursement éventuel dans les cas suivants :

- désistement avant le **15 septembre 2026** ;
- erreur d'inscription imputable à l'utilisateur nécessitant une annulation suivie d'une réinscription (sous réserve de places disponibles) ;
- absence de test préalable pour les nouveaux membres de la section compétition, entraînant l'annulation de l'adhésion.

Annulation à l'initiative du vendeur

En cas d'annulation imputable au vendeur, le client sera remboursé de l'intégralité des sommes versées.

Abandon en cours d'année

En cas d'abandon en cours d'année, un remboursement au prorata pourra être accordé uniquement dans les cas suivants :

- sur présentation d'un arrêt médical d'une durée supérieure à **3 mois**,
- sur présentation d'un justificatif de déménagement.

Aucun remboursement intégral ne sera accordé dès lors que l'adhérent a participé à au moins une séance.

En cas de remboursement accepté, celui-ci sera calculé au prorata des séances restantes sur la base de 34 semaines de pratique annuelle, toute semaine commencée étant due. Les frais d'adhésion restent acquis au CSS.

4.3 Réductions

Lors de l'inscription en ligne, il est possible d'inscrire plusieurs membres d'une même famille en une seule fois. Dans ce cas, une réduction famille est automatiquement appliquée sur le total des inscriptions, calculée en fonction du nombre de membres inscrits.

Les réductions sont les suivantes :

- 50 € pour 2 inscriptions,
- 150 € pour 3 inscriptions,
- 300 € pour 4 inscriptions ou plus.

Cette réduction est applicable uniquement dans le cadre d'une inscription en ligne effectuée en une seule fois et réglée par carte bancaire.

Article 5 : Modalités de règlement

Le règlement s'effectue selon l'un des moyens suivants :

- En ligne via le site linscription.com et son partenaire sécurisé Lyra-Network, acteur majeur dans l'acheminement des transactions bancaires en France, certifié PCI-DSS, agréé par l'ACPR. Informations consultables sur <https://lyra.com/fr/mentions-legales/> et certificat PCI DSS sur <https://lyra.com/fr/guides/pci-dss/>.
- Par virement bancaire. Dans ce cas l'inscription ne sera validée qu'après constatation effective de l'encaissement, dans un délai minimum de deux (2) jours ouvrés, et sous réserve des places disponibles.
Nota bene : ce mode de règlement n'ouvre pas droit à la réduction famille. De plus, les inscriptions réglées en ligne sont prioritaires.

Article 6 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services relevant d'activités de loisirs fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Les prestations proposées par le CSS consistent en des cours et séances de natation programmés selon un calendrier défini (jours et horaires fixés sur l'année scolaire de septembre à fin juin).

À ce titre, l'inscription est ferme et définitive et ne bénéficie pas du droit de rétractation légal de 14 jours.

Article 7 – Annulation ou interruption de la prestation

7.1 Annulation avant le début de l'année scolaire

Le CSS se réserve le droit d'annuler les prestations avant son commencement en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée, sans droit à indemnisation complémentaire.

7.2 Interruption en cours d'année scolaires

En cas de survenance d'un événement de force majeure ou de circonstances exceptionnelles contraignant le CSS à interrompre définitivement les prestations après son commencement, les adhérents seront remboursés au prorata des prestations non réalisées (hors adhésion), à l'exclusion de toute indemnité complémentaire.

Article 8 – Responsabilité et assurances

Le CSS est couvert par une assurance responsabilité civile.

Les adhérents s'engagent à ce qu'il soit également couvert par une assurance responsabilité civile personnelle.

Article 9 : Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés par les parties comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des candidatures et des paiements est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 10 : Données personnelles (RGPD)

10.1 Responsable du traitement

Le CSS est responsable du traitement des données personnelles collectées lors de l'inscription.

10.2 Finalités et base légale

Les données sont traitées pour :

- la gestion administrative,
- l'organisation des activités de natation,
- le suivi de la pratique des adhérents (évaluation de niveau, progression, encadrement)
- la communication avec les adhérents et leurs représentants légaux (informations pratiques, modifications de planning, sécurité).

Ces traitements sont fondés sur l'exécution d'un contrat d'adhésion (article 6.1.b du RGPD).

Le cas échéant, certaines données peuvent également être traitées pour répondre à des obligations légales ou réglementaires applicables au CSS (article 6.1.c du RGPD).

10.3 Données collectées

Données des responsables légaux et des adhérents, notamment : identité, coordonnées, informations administratives et documents nécessaires à l'inscription.

Les données concernant les adhérents mineurs sont fournies exclusivement par les représentants légaux.

10.4 Paiement en ligne

Les données bancaires sont traitées exclusivement par **Lyra Network**, agissant en qualité de sous-traitant, sans accès du CSS aux coordonnées bancaires.

10.5 Conservation

Les données sont conservées :

- pendant la durée de l'inscription,
- puis archivées à des fins administratives, comptables et légales pendant une durée maximale conforme aux obligations légales,
- avant suppression ou anonymisation.

Elles ne sont à aucun moment vendues, commercialisées ou louées à des tiers.

10.6 Sécurité

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données.

10.7 Droits des personnes

Conformément au RGPD, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité.

Ces droits peuvent être exercés auprès du **Délégué à la Protection des Données** : dpo@stanislas.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la **CNIL**.

Article 11 – Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée prioritairement.

À défaut, les tribunaux français seront seuls compétents.